



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Délégation Académique au
Numérique pour l'Éducation

Bureau 160

Dossier suivi par
Corinne GAU
Téléphone
05.96.52 28 08
Fax
05.96.52 26 47
Mel
corinne.hillion
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schoelcher
cedex

Schoelcher, le 14 novembre 2016

La Rectrice de l'Académie de la Martinique
Chancelière de l'Université
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les IEN CCPD
S/c de Monsieur l'IA-DAASEN
Mesdames et Messieurs les IEN ET EG
Mesdames et Messieurs les IA-IPR
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Objet : Deuxième édition de la Semaine du numérique à l'École 2017

Élément clé de la Refondation de l'École et de la stratégie numérique, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système éducatif. Elle contribue en outre à l'inclusion des élèves en situation de handicap. C'est pourquoi l'académie de la Martinique reconduit la « **Semaine du numérique à l'École** », du 23 au 28 janvier 2017.

L'objectif de cette semaine est de valoriser les nombreuses actions mises en œuvre, tout au long de l'année scolaire, en faveur du rayonnement du numérique éducatif, au sein des établissements scolaires et des classes. Elle s'adresse aux enseignants, aux élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents.

Le thème retenu cette année est celui de la culture numérique et de l'éducation aux médias et à l'information. En effet, si le développement des usages d'Internet et des services en ligne offre des opportunités d'expression multiples, il permet également la collecte et l'exploitation massive des données personnelles.

Le développement d'une véritable culture numérique doit donc devenir un objectif de formation, afin de forger l'esprit critique des élèves. L'éducation aux médias et à l'information, qui contribue au parcours citoyen, doit en particulier être renforcée à l'heure du numérique et des réseaux sociaux.

Avec l'appui des corps d'inspection, des chefs d'établissement, des directeurs d'école et des partenaires de l'Éducation nationale que sont l'ESPE et CANOPÉ, les équipes pédagogiques se mobiliseront pour que cette semaine soit pleinement consacrée à la valorisation d'actions autour du numérique.



Comment participer à cette Semaine du numérique à l'École ?

La Semaine du numérique à l'École permet l'organisation d'événements qui mettent en lumière des dispositifs installés dans la durée, s'inscrivent dans le parcours des élèves et contribuent à nourrir les différents domaines d'enseignement qui intègrent désormais une dimension numérique.

Dans cette perspective, l'engagement, la créativité et le dynamisme de l'ensemble des enseignants sont sollicités afin de permettre la réalisation d'actions correspondant au thème cité. Les actions entrant en résonance avec les priorités actuelles, comme celles relatives aux valeurs de la République, au harcèlement ou encore à l'égalité filles-garçons, seront encouragées.

Il s'agira, tout au long de cette semaine, de proposer aux élèves des situations leur permettant d'appréhender les enjeux sociétaux liés au numérique et de recourir au numérique sous des formes diverses afin d'en saisir les potentialités à travers un riche éventail d'activités pédagogiques : forum des métiers du numérique, quizz « culture numérique », concours robotique, concours d'affiches, concours d'infographie, conférences de professionnels, visites d'entreprises, débats, visionnage de films, activités de codage, utilisation de la réalité augmentée, réalisation de films, webradio, lecture hypertextuelle, booktubbing... À cette fin, une approche partenariale associant les professionnels, mais aussi les étudiants évoluant dans le domaine du numérique, sera recherchée.

Cette « Semaine du numérique à l'École » constitue également une occasion de faire vivre les liaisons (maternelles/élémentaires, écoles/collèges, collèges/lycées, lycées/université) en développant des activités inter-degrés.

Pour faciliter la mise en place de ces initiatives, les équipes pédagogiques pourront solliciter l'aide de personnes-ressources du réseau DANE telles que les référents numériques du 1^{er} et 2nd degré, les IAN, les webmestres, mais aussi les conseillers pédagogiques et les référents innovation.

Comment valoriser les actions ?

Pour valoriser ces actions et diffuser les pratiques au niveau académique et national, je vous invite à communiquer au comité de pilotage vos projets, par le biais de la **fiche-action jointe**, **avant le 10 janvier 2017**, en utilisant l'adresse suivante : **semainedunumerique@ac-martinique.fr**. Cette même adresse est à utiliser pour toute demande d'information supplémentaire.

Pour assurer un pilotage efficace de la « Semaine du numérique à l'École », les Référents pour les Ressources et les Usages Pédagogiques du Numérique (RRUPN) recenseront en amont les actions envisagées dans les établissements afin que l'ensemble des actions soit transmis au comité de pilotage.



Un panel d'actions à mener sera proposé dans le guide de la « Semaine du numérique à l'École » qui sera communiqué très prochainement. Chaque enseignant peut proposer d'ores et déjà une action qu'il souhaiterait mettre en œuvre dans son établissement. L'organisation au sein de chaque établissement, laissée à l'initiative des équipes pédagogiques, doit permettre un échange de pratiques et une visibilité optimisée de toutes les actions.

Je sais pouvoir compter sur votre concours et votre sens de l'inventivité pour garantir le succès de cette Semaine du numérique à l'École.


Béatrice CORMIER

ACADEMIE DE LA MARTINIQUE
RECTORAT
RECTRICE
SCHÆLCHER
97279 CEDEX